

protection. La concurrence intérieure adorée l'une et l'autre à perfectionner ses procédés de manière à pouvoir vendre ses produits à presque aussi bas prix que les industries similaires aux Etats-Unis sur leur propre marché. Et la population en a largement bénéficié. Maintenant que l'industrie des cotonnades a fait disparaître cette concurrence intérieure, le gouvernement devrait en agir avec elle comme les raffineries et diminuer la protection de manière à l'exposer à la concurrence étrangère dès qu'elle voudra dépasser les limites d'un bénéfice raisonnable sur son capital réel.

ACTUALITÉS

La Nouvelle-Ecosse et le Nouveau Brunswick vont bientôt être soumis à la taxe sur les successions, à l'exemple de la province d'Ontario et l'on dit que le gouvernement de Boucherville pourrait bien l'imposer aussi à la province de Québec.

L'Association des Epiciers de Montréal doit envoyer une députation à Québec pour obtenir du gouvernement une diminution de licences de magasin, ou tout au moins pour demander qu'on ne les augmente pas et qu'on exige pas la séparation des magasins de liqueurs de ceux où l'on vend des épicerie.

Nous voyons par une annonce, que les créanciers de la compagnie d'Assurance Glasgow and London en liquidation, sont notifiés de produire leurs réclamations entre les mains des liquidateurs au Canada, MM. Richard Freygany et F. E. Donovan, No 1812 rue Motre-Dame, Montréal, d'ici au 1er mai prochain.

Les compagnies rivales Edison et Thomson—Houston, vont dit-on se fusionner pour l'exploitation des appareils électriques au Canada. La Compagnie Royale d'Electricité qui quoique indépendante, exploite ici les brevets Thomson-Houston, croit qu'elle n'aura pas à souffrir de cette fusion vu qu'elle a acquis l'usage exclusif de ces brevets. Cette dernière compagnie se propose d'installer une usine à Chambly, d'où elle pourra transmettre à Montréal un pouvoir électrique de 20,000 chevaux, qui pourra alimenter 200,000 lampes incandescentes, fournir le pouvoir moteur aux chars urbains et à une foule d'industries à bien meilleur marché qu'actuellement.

Les directeurs de l'Exposition Universelle de Chicago ont ouvert il y a quelques jours les soumissions demandées par eux pour la fourniture de combustible. La plus basse soumission est celle de la Standard Oil Company, qui offre de fournir du pétrole brut à 70c. le baril de 49 gallons pour 1892 et à 72½c. pour 1893. Comme trois barils de rôle équivalent, comme calorique, à une tonne de charbon, ce prix représente \$2.10 et \$2.17½c. respectivement.

pour l'équivalent d'une tonne de charbon.

L'association des fabricants de fil de fer barbelé s'est réunie à Montréal le 7 courant et a décidé de réduire les prix du fil de fer barbelé de 25 c. par 100 livres, à compter du 1er avril. Cette réduction était attendue et le commerce avait demandé qu'on la fit compter du 1er avril, époque à partir de laquelle se produit la demande de la campagne, mais on avait refusé de l'accorder avant le 1er mai. Le résultat a été que les maisons de gros se sont abstenues de donner des commandes et que l'association a dû céder, comme on le voit.

Un farceur propose de remplacer les labours par des explosions de dynamite. Son plan consiste à creuser dans le sol des trous de deux à trois pieds de profondeur et à cinq pieds de distance l'un de l'autre. On placerait une cartouche dans chaque trou et, après avoir bourré consciencieusement, on ferait faire l'explosion par l'électricité. Il n'y a pas de doute que le champ serait ainsi profondément bouleversé; seulement cela coûterait le double et ne dispenserait pas de passer la charrue pour faire les sillons ou les planches.

Bonne nouvelle pour les fumeurs. Les personnes les plus autorisées s'accordent à prédire que la présente récolte de tabac à Cuba, dépassera en qualité et en quantité celle d'il y a dix ans. Elle promet de plus, d'être séchée assez tôt pour être mise sur le marché en juillet. Les récoltes inférieures des neufs dernières années, à l'exception de celle de 1888 qui était comparative-ment bonne, ont toutes été lentes à sécher. Ainsi celle de 1890, malgré les plus grands soins, n'a pu être mise en état d'être fumée qu'au mois de janvier dernier.

Le rendement sera en chiffres ronds de 250,000 balles de 100 livres chacune.

On lit dans le *Moniteur* :
Parmi les aspirants à la succession de feu M. Radford, inspecteur sanitaire de Montréal, on compte, si nous en croyons la rumeur : deux épiciers, dont un ex-banquier-roturier. . . . Est-ce que M. Shallow s'en rait candidat pour cette position ?

Le régime économique de l'Inde Anglaise

A PROPOS D'UN LIVRE RÉCENT
Les rapports des colonies et de leurs métropoles, dès que le commerce, l'industrie, les finances sont intéressés, deviennent aisément tendus. Fonder une colonie est une chose, la faire vivre en est une autre. Les nations aiment assez à fonder des colonies, c'est un signe extérieur visible de leur puissance, et elles y consacrent beaucoup de temps et d'argent; mais, quand il s'agit de les faire vivre, leur bonne volonté semble épuisée. La question a plusieurs aspects.

J'en montrerai d'abord qui intéressent la France.

Pour que la colonie nouvelle puisse prospérer, il lui faut à bon marché le vivre, le vêtement et l'outillage de toute nature. L'outillage, c'est une question de finances; le vivre et le vêtement, c'est—au moins pendant les premiers temps—une question de régime commercial. Les choses de finances dépendent le plus souvent du gouvernement, et le gouvernement, à l'ordinaire généreux lors de la fondation de la colonie, se lasse aussi à l'ordinaire et devient plus qu'économe quand vient le moment de l'organisation. Quant au régime commercial, la décision, en dépit des subtilités constitutionnelles, appartient à certains industriels de la métropole et, si le gouvernement est serré, eux sont rapaces. Il en résulte qu'ils exigent le régime commercial qui favorise avant tout leurs intérêts, c'est-à-dire qui écarte la concurrence étrangère et, par là, leur permet de vendre leurs produits aux conditions les plus avantageuses, c'est-à-dire aux prix les plus élevés. Il en résulte aussi que cette colonie, qu'on avait créée apparemment pour qu'elle vive et qui ne demande qu'à vivre, peut tout au plus, faute d'aliments, végéter.

C'est là la première phase de l'existence de nos colonies. En voici une seconde.

Le temps a coulé, la colonie s'est développée, les capitaux y sont venus, des industries y ont été créées, et un phénomène inverse se produit: la colonie a, besoin moins d'acheter que de vendre. Au début, quand il lui fallait s'approvisionner de tout, la métropole lui disait :

A continuer

Renseignements Commerciaux

DISSOLUTIONS DE SOCIÉTÉS

La raison sociale "A. Lamarche" sous laquelle M. Azarie Lamarche et Mme Joseph Lamarche faisant affaire en société à Montréal a été dissoute à partir du 29 octobre 1891.

La société "St Charles et Cie" boucher, Montréal, composée de Eugène St Charles et de F. X. Marsan est dissoute depuis le mois de mai 1890.

La société "Gareau, Marchand et Cie." nouveautés, Montréal, composée de Joseph O. Gareau, Joseph Olivier Marchand et Elizéar Falardeau a été dissoute le 26 janvier 1892.

La société "Burnetts Express Company" de Montréal, composée de Edward J. Burnett et de Arthur Earby a été dissoute le 13 avril 1892.

La société "Carsley et Company" nouveautés en gros, Montréal, composée de Samuel Carsley, Joseph Edwin Alston et William F. Carsley, a été dissoute le 12 avril 1892.

La société "Forest et Frère" épiciers, Montréal, composée de Albert Forest et Louis P. Forest, a été dissoute le 18 avril 1892.

La raison sociale "J. M. Prockter" bijouterie, Montréal, composée de Hiram Warshawsky, a été discontinuée le 16 avril 1892.

NOUVELLES SOCIÉTÉS

"Boiron et Laurence" vins, liqueurs etc. Montréal, Alexandre Boiron et Ro-

dolphe Laurence. Depuis le 15 janvier 1891.

"Baril Corbeil et Cie" scierie, tournage etc. Montréal, Wilbrod Baril, Zo-tique Corbeil et dame Philomène David épouse de Joseph Lamarche. Depuis le 1er avril 1892.

"Bernard et Morency" entrepreneurs menuisiers, Montréal Joseph Bernard et François Xavier Monrency, depuis le 11 avril 1891.

"The French Process Company of Canada" propriétaire d'un procédé breveté pour la fabrication de la chaussure, Montréal: George Alson Slater et Charles Elseworth Slater, depuis le 12 avril 1892.

"F. Lefebvre et Cie" peintres décorateurs, Montréal, Frédéric Ernest Duquet et Frédéric Lefebvre. Depuis le 21 mars 1892.

"Leprohon et Cie Société du Petit Journal" éditeurs, Montréal. Joseph Antoine Leprohon et Elizéar Lassonde. Depuis le 10 mars 1892.

"Vermette & Massé" épiciers, Montréal. François Vermette et Euclide Massé, depuis le 13 avril 1892.

"Soucy et Taillefer" manufacturiers de conserves alimentaires, à St-Martin, Co Laval. Maurice Soucy, manufacturier et Cyrille Taillefer, cultivateur. Depuis le 26 février 1892.

"L. E. et A. F. Waters," imprimeurs-éditeurs, Montréal. Dame Fanny Elizabeth Brown épouse de L. E. J. Waters et Dame Magdaline May-Brown, épouse de A. F. Waters, depuis le 12 avril 1892.

"Alfred Shrimpton & Sons" fabricants d'aiguilles et d'épingles, Montréal Alfred A. Wright, de Montréal et Emery Wright et David E. Wright, de New-York. A partir du 8 avril.

"Austrian Hungarian Sick Benefit Society of Montréal" association de secours mutuels fondée en vertu du chapitre I titre VIII des Statuts Refondus de la Province de Québec. Maurice Rost président Karl Genyer, vice-président, Max Erlich, secrétaire, N. Gardner, sec. financier B. Drukman, trésorier.

"Winslow-Boucher" épiciers, St-Henri. Alphonse Boucher et Andrew J. Winslow, de St-Henri. Depuis le 1er mars 1892.

"Jean Roch Labelle et Cie" entrepreneurs-maçons et briquetiers, etc., Montréal, Jean Roch-Labelle et Auguste Cambonne. Depuis le 1er avril 1892.

"Legault et Cie" épicerie, Montréal. Stanislas Legault et Samuel Charest: Depuis le 9 avril 1892.

"Horace Tétreault et Cie, tailleurs de Montréal. L. Horace Tétreault et Dme Azélie Tétreault, ve Octave Vallières. Depuis le 7 avril 1892.

"Cusson et Leduc", tabac en gros et détail, Montréal. Edmond Narcisse Cusson et Antoine Ovide Leduc, depuis le 3 mars 1892.

"Fiset et Cie", tabac et boutique de barbier, Montréal. Alphonse Fiset et Dame Joséphine Fiset, épouse de Napoléon Chennevert. Depuis le 14 avril 1892.

"Archambault et Labelle" plombiers et ferblantiers, Montréal. Aimé Archambault et Clovis Labelle. Depuis le 10 avril 1892.

RAISONS SOCIALES

"American Leather Company" James Leggat, seul, Montréal. Depuis le 9 avril 1892.

"Otto Thorning and Co.", grains etc et commission, Montréal. Ella Louise Broad épouse de Otto Thorning, seule. Depuis le 26 mars 1892.

"D. Lamoureux et Compagnie" meubles etc., Montréal. Dame Marie Loui-